



Formulaire Nouveaux Chartripontains (nes)

Chaque année, la mairie organise la cérémonie des nouveaux arrivants sur la commune. Cet événement permet de vous souhaiter la bienvenue à Jouars-Pontchartrain et de vous permettre d'aller à la rencontre de notre Maire, des élus et des associations très actives dans notre commune.

A cette occasion, nous pourrons vous présenter les valeurs, les atouts, le dynamisme de la vie économique et le projet communal de Jouars-Pontchartrain.

Présenté par notre Maire, et avec la participation des élus et de nombreux représentants des associations, ce moment convivial est organisé par le service communication de la commune au mois de mars.

Pour faciliter son organisation, nous avons besoin de vous référencer en tant que nouvel habitant afin de vous convier à cette cérémonie.

Date d'arrivée sur la commune: / /

Nom et Prénom

.....

Adresse

.....

.....

Tél :

Mail :

CONJOINT (E) Nom et prénom

.....

ENFANT

Nom et prénom (s)

Âge

.....

.....

.....

.....

Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.

